



Facture pour travail au noir

Par **luciebeau**, le **25/09/2008** à **20:33**

J'ai parler avec un jeune homme par téléphone afin qu'il refasse ma toiture. aucun contrat n'a été signé et il devait venir nous rencontrer afin de finaliser. Puis est venu un deuxieme homme avec plus d'expérience et ses cartes de constructions pour faire la job. on a annulé le premier. Le premier m'envoie une facture (travail au noir). a-t-il le droit?

Il ne s'est jamais présenté à mon domicile, rien n'avait été conclut sauf qu'il venait nous voir le soir qu'on l'a annulé.

Lucie